Mél.
8° 13.
7

Hommage de l'auteur
H. P.

L'INDUSTRIE TEXTILE

EN FRANCE

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE
C 392

CONFÉRENCE

FAITE LE 8 FÉVRIER 1890, A LA RÉUNION DES OFFICIERS,

SOUS LES AUSPICES

DE M. LE MINISTRE DE LA GUERRE ET DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS,

PAR

M. PIGEONNEAU,

Professeur à la Sorbonne et à l'École des Sciences politiques.

PARIS

V^VE ROZIER, ÉDITEUR

26, RUE SAINT-GUILLAUME, 26

1891

BIBLIOTHEQUE FNSP
1 280 795

L'INDUSTRIE TEXTILE

EN FRANCE

CONFÉRENCE

FAITE LE 8 FÉVRIER 1890, A LA RÉUNION DES OFFICIERS,

SOUS LES AUSPICES

DE M. LE MINISTRE DE LA GUERRE ET DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS,

PAR

M. PIGEONNEAU,

Professeur à la Sorbonne et à l'École des Sciences politiques.

PARIS

V^VE ROZIER, ÉDITEUR

26, RUE SAINT-GUILLAUME, 26

—

1891

L'INDUSTRIE TEXTILE

EN FRANCE

La première série des conférences a été consacrée surtout à la production agricole; la seconde, au commerce et aux transports; la troisième le sera à l'industrie, considérée dans deux de ses branches les plus importantes, la métallurgie et les industries textiles.

En dehors des procédés techniques qui ne peuvent intéresser que les gens du métier, la connaissance de l'industrie d'un pays en général, ou d'une de ses industries prise isolément, comporte l'étude : 1° De la distribution géographique des centres industriels, distribution dont il faut chercher les causes tantôt dans l'histoire, tantôt dans la géographie;

2° De la force productive qui se mesure par le nombre des ouvriers, par la puissance de l'outillage, par la quantité et la qualité des produits;

3° De la provenance des matières premières et des débouchés des produits fabriqués.

Je ne m'occuperai que des industries textiles qu'on peut réduire, si on écarte les industries accessoires, comme celles de la confection, de la lingerie, des dentelles, de la broderie, etc., à quatre groupes principaux : ceux de la soie, de la laine, du coton, du lin, du chanvre et du jute.

I

INDUSTRIE DE LA SOIE.

J'insisterai moins sur le premier groupe : c'est une industrie de luxe et qui n'intéresse que très indirectement mon auditoire.

L'industrie de la soie est d'importation étrangère, comme l'éducation du ver à soie et la culture du mûrier.

Au moyen âge, l'Italie, la partie de l'Espagne occupée par les Maures et les pays orientaux, en avaient à peu près le monopole. Des ouvriers italiens l'introduisirent à Lyon au commencement du XVe siècle ; Louis XI l'y fixa en fondant, dès 1466, la première manufacture royale relevée sous François Ier par les Italiens Étienne Turquet et Barthélemy Nariz. Les manufactures de Tours, de Nîmes, de Montpellier ne tardèrent pas à rivaliser avec celles de Lyon ; sous les derniers Valois et surtout sous Henri IV, on essaya de propager la culture du mûrier jusque dans le centre de la France ; Paris eut sa manufacture privilégiée ; mais ces tentatives, qui tenaient trop peu de compte du climat, ne réussirent pas ; l'éducation du ver à soie se concentra peu à peu dans le Bas-Languedoc, en Provence et dans la vallée inférieure du Rhône, et Lyon devint de plus en plus le centre de l'industrie des soieries. A l'époque de Colbert, on estimait déjà à 50 millions (à peu près 350 millions d'aujourd'hui) la valeur des produits de nos manufactures et les soieries françaises avaient détrôné celles de Venise et de Florence.

Avant la Révolution, Lyon comptait plus de 15,000 métiers et occupait près de 30,000 ouvriers. L'invention du métier Jacquard, qui révolutionna les procédés de tissage, imprima un nouvel essor à la fabrication

lyonnaise, qui a conservé sa supériorité, malgré le développement de la concurrence étrangère.

L'industrie des soieries comprend trois groupes distincts par la nature des opérations ou par celle des matières qu'ils emploient : l'industrie des soies grèges, qui tire la soie du cocon, la dévide et la transforme en fils bruts qui devront subir, avant d'être mis en œuvre, l'opération du décreusage ; la filature et le tissage des soieries pures, étoffes, rubans, lacets, tulles, etc.; le tissage des soieries mélangées de laine, de lin ou de coton.

L'industrie des soies grèges est presque entièrement concentrée dans les lieux de production, Ardèche, Gard, Isère, Drôme, Vaucluse, ou dans les pays de filatures, la Loire et le Rhône.

Les deux grands centres de la fabrication des soieries pures sont Lyon pour les étoffes de toute sorte et Saint-Étienne pour les rubans et les lacets de soie. Les quatre départements du Rhône, de la Loire, de l'Isère et de l'Ain comptent à eux seuls plus de 800,000 broches de filatures, de 34,000 métiers mécaniques et de 40,000 métiers à bras (50,000 en 1882). Les manufactures de Nîmes sont, au contraire, réduites à moins de 2,000 métiers et celles de Tours ont à peu près disparu.

Le tissage des soieries mélangées, bien qu'il ait fait dans la région lyonnaise de très grands progrès, est surtout une industrie de la région du Nord. Il occupe à Roubaix et à Tourcoing plus de 25,000 ouvriers.

La statistique de la France évaluait, pour l'année 1885, le nombre des métiers mécaniques à plus de 50,000, celui des métiers à bras à 55,000 ; celui des broches de filatures à près de 1,100,000 ; la force des moteurs à vapeur ou des moteurs hydrauliques à 18,500 chevaux-vapeur ; mais elle ne compte que 111,000 ouvriers ou ouvrières, chiffre qui est au-dessous de la vérité, car l'industrie lyonnaise occupe à elle seule soit à Lyon,

soit dans les départements voisins, plus de 100,000 personnes et le chiffre de 3,000 ouvriers indiqué pour le département du Rhône ne comprend que les ouvriers de fabrique et ne tient pas compte des petits ateliers d'où sortent presque toutes les soieries de Lyon.

On estime à près de 500 millions la valeur des produits de l'industrie des soieries françaises; près des deux tiers sont fabriqués par le groupe lyonnais, qui n'a de rival en Europe, ni pour la qualité des tissus, ni pour la perfection de la teinture, ni pour le goût et la variété des dessins.

La production française, qui est tombée de 20 millions à 8 millions de kilogrammes de cocons, ne suffit pas à la consommation. Aussi la France tire-t-elle annuellement de Chine, d'Italie, du Japon, de Turquie de la Suisse et des Indes anglaises environ 3 millions de kilogrammes de soies grèges ou moulinées et au moins autant de bourre de soie, représentant une valeur de 100 à 130 millions et destinées à ses manufactures.

Depuis que Marseille est devenu le grand entrepôt des soies orientales, nous en réexportons pour une valeur de 100 à 110 millions à destination de l'Angleterre, de la Belgique, de la Suisse, de l'Allemagne, des États-Unis et même de l'Italie, bénéficiant ainsi d'un commerce qui était autrefois entre les mains des négociants de Londres.

Nous exportons dans le monde entier, mais surtout en Angleterre, aux États-Unis, en Allemagne et en Belgique des tissus, de la passementerie et des rubans de soie; la moyenne des dix dernières années s'élève à moins de 250 millions; elle est inférieure de plus d'un tiers à celle des dix années antérieures à 1880, et les soieries mélangées y figurent pour plus d'un quart et non plus, comme il y a quinze ans, pour un vingtième. La concurrence faite aux tissus de soie pure par les soieries mélangées de l'Angleterre, de la Suisse, de

l'Allemagne, de l'Italie, les tarifs presque prohibitifs établis par les États-Unis, ont rendu notre situation beaucoup plus difficile sur les marchés étrangers, et même sur le marché intérieur ; l'importation des soieries à bon marché suisses, anglaises, allemandes et italiennes (40 à 50 millions en moyenne), et la faveur du public pour les soieries légères et pour les mélanges a singulièrement restreint la valeur de la production française qu'on estimait, avant 1860, à 640 millions et, vers 1873, à plus de 800.

II

INDUSTRIE DE LA LAINE.

L'industrie de la laine a été de tout temps une des plus actives et reste aujourd'hui la plus importante de nos industries nationales. Au moyen âge, les lainages du Languedoc, de la Champagne, de la Normandie, de la région de Paris et des provinces du Nord rivalisaient avec ceux de la Flandre, de l'Italie et de l'Allemagne méridionales, pour la solidité, sinon pour la finesse du tissu; au XVIIe siècle, Colbert encouragea surtout la fabrication des draps fins, et celle des qualités spéciales destinées à l'exportation dans le Levant; dix ans avant sa mort, nos manufactures ne le cédaient plus à celles de l'Angleterre et de la Hollande qui avaient hérité de la Flandre et de l'Italie. Au XVIIIe et au XIXe siècle, l'Angleterre, qui nous a devancés dans l'emploi des procédés mécaniques, a reconquis une supériorité aujourd'hui très compromise par les progrès de nos tissus de laine qui n'ont pas de rivaux pour le choix des dessins et des nuances et pour la qualité des étoffes, et qui, pour le bon marché, se rapprochent de plus en plus des produits très inférieurs de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la Belgique.

Les centres de fabrication étaient autrefois à peu près les mêmes que les centres d'élevage : la Flandre seule faisait exception; mais le voisinage de l'Angleterre lui permettait de recevoir à peu de frais les laines anglaises regardées alors comme les meilleures de l'Europe. Aujourd'hui, ce sont les mines de houille et, par conséquent, le bon marché de la force motrice qui ont conservé, à la région du Nord, son antique supériorité.

Le département du Nord, avec ses puissantes métropoles de Lille, de Roubaix, de Tourcoing, ses manufactures du Cateau, de Maurois, de Bousies (maison Seydoux et Cie), sans rivales même en Angleterre, ses 1,600,000 broches de filature, ses 20,000 métiers mécaniques, ses 40,000 ouvriers répartis entre près de 300 établissements, dont les plus considérables occupent jusqu'à 3,000 ouvriers, est le centre le plus actif pour la filature et pour le tissage. Le département de la Somme avec les velours et les étoffes mélangées d'Amiens et les draps d'Abbeville; celui de l'Aisne avec les filatures et les tissus de fantaisie de Saint-Quentin et d'Origny-Sainte-Benoiste, peuvent se rattacher au groupe du Nord.

Le groupe *champenois* comprend les départements de la Marne et des Ardennes, une de nos principales régions d'élevage. Il compte plus de 520,000 broches et de 10,000 métiers mécaniques avec 20 à 25,000 ouvriers de fabrique. Ses métropoles, Reims, Rethel et Sedan, réunissent au travail de la filature la fabrication de la draperie, des mérinos, des flanelles qui l'emportent sur les produits anglais et écossais.

Le groupe *normand*, avec ses draps fins et ses articles de nouveautés de Louviers et d'Elbeuf, ses draps communs de Vire, de Caen, de Lisieux et de Saint-Lô, a conservé l'importance qu'il avait déjà acquise au XVIIe siècle.

Le groupe du *Centre*, avec ses tapis d'Aubusson et de

Felletin, ses draps de troupe de Châteauroux, ses droguets de Limoges, et le groupe du *Midi*, qui fabrique les draps nouveautés et les draps unis de qualité secondaire à Carcassonne, à Vienne en Dauphiné, à Mazamet (Tarn); les draps de troupe à Lodève, à Bédarieux, à Saint-Pons (Hérault); les châles et les tapis, à Nîmes, appartiennent à des régions où la draperie est une industrie traditionnelle et où la production des laines est encore très importante.

Le groupe *parisien* (Paris et Saint-Denis) réunit une assez grande variété de fabrications, mais la majorité des articles dits de Paris sont, en réalité, manufacturés dans la région du Nord, ou en Champagne, et les maisons parisiennes ne fournissent que le dessin et les fils teints à Paris, mais fabriqués en province.

La statistique de 1885 attribue à l'industrie de la laine 113,000 ouvriers, répartis entre 1880 établissements : 3,260,000 broches, 47,000 métiers mécaniques, 30,000 métiers à bras et 40,500 chevaux-vapeur, chiffres qui ont dû progresser depuis quatre ans; car l'industrie lainière est une de celles dont les efforts ont été les plus énergiques et les plus heureux pour lutter contre la concurrence étrangère, ainsi qu'en témoigne l'Exposition universelle de 1889.

Ses produits, évalués, en 1859, à 900 millions, doivent représenter aujourd'hui une valeur d'au moins 1250 millions, qui le cède tout au plus à celle de la production anglaise.

Les laines françaises, dont la production ne dépasse guère 50 à 55 millions de kilogrammes en suint, réduits à moins de 20 millions par le lavage, sont loin de suffire à la consommation de nos manufactures. Nous importons, chaque année, de la République Argentine, de Turquie, d'Algérie et des entrepôts anglais ou belges, qui les tirent d'Australie, du Cap, du Canada et de l'Amérique du Sud, près de 176 millions de kilo-

grammes de laines (valeur, 340 millions), dont nous réexportons environ 45 millions de kilogrammes. Notre industrie en consomme donc à peu près 150 millions de kilogrammes.

La moyenne de notre exportation de fils et de tissus de laine dans les dix dernières années dépasse 380 millions.

L'Angleterre et les États-Unis en absorbent presque la moitié ; la Belgique, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, l'Algérie, la Turquie, la République Argentine, les suivent à plus ou moins long intervalle. Il est vrai que l'importation, en France, des fils et des tissus étrangers, qui, en 1859, avant les traités de commerce, dépassait déjà 70 millions, et qui, alors comme aujourd'hui, provenait surtout d'Angleterre, atteignait, de 1880 à 1885, une moyenne de 106 millions ; mais, depuis cinq ans, cette moyenne tend à s'abaisser : de 1887 à 1889, l'importation anglaise en France a diminué de 35 pour 100, tandis que l'exportation française en Angleterre augmentait de 37 pour 100, et les importations de Belgique et d'Allemagne, les seuls pays qui, avec l'Angleterre, nous fournissent des lainages pour une somme appréciable (moyenne de 11 millions pour la Belgique, de 14 pour l'Allemagne), ont baissé des deux tiers de 1885 à 1889.

III

INDUSTRIE DU COTON.

L'industrie du coton est la dernière venue en France, comme dans le reste de l'Europe ; avant le XVIe siècle, c'est à peine si on en trouve quelques traces dans le Midi, où l'on en fabriquait avec des fils achetés dans le Levant, et plus tard, en Italie, des futaines, dont la

chaîne était de laine et la trame de coton. Dans la seconde moitié du XVIe siècle, les ports de Rouen, de Dieppe et du Havre commencèrent à recevoir du Brésil et des entrepôts espagnols des cotons bruts qu'on filait en Normandie et qui servaient au tissage des siamoises, toiles de fil et de coton fabriquées surtout à Rouen. Cependant, l'industrie des cotonnades ne se développa, en Normandie comme en Alsace, que vers 1750, et, malgré ses progrès, les toiles de coton de fabrication française étaient encore regardées comme des produits inférieurs et dédaignées par les manufactures d'indiennes de Jouy, de Mulhouse et de Rouen, qui n'employaient que des toiles de l'Inde. Le merveilleux essor de l'industrie anglaise, la découverte des procédés mécaniques de filature et de tissage, n'éveillèrent que lentement l'émulation des manufacturiers français ; en 1780, nos fabriques ne consommaient encore que 4 millions de kilogrammes de coton, et la filature à la main, qui occupait, en Normandie, près de 20,000 personnes, était seule usitée. Cependant, la filature mécanique introduite en France par Martin d'Amiens, et appliquée pour la première fois dans la manufacture d'Arpajon, était déjà adoptée à Rouen, à Orléans, à Lyon, à Toulouse, à Marseille, quand le traité de commerce de 1786 avec l'Angleterre, et bientôt après, les troubles de la période révolutionnaire, vinrent arrêter brusquement cette tranformation à peine ébauchée. L'industrie cotonnière ne se releva que sous le Consulat, grâce à l'initiative des deux célèbres associés Richard et Lenoir, à Paris, en Normandie et en Picardie, et à celle des Kœchlin, des Dollfus et des Hartmann, en Alsace. Sous la Restauration, la consommation annuelle dépassait 30 millions de kilogrammes de coton; elle s'élevait à 54 dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, à 81 en 1859, à 100 millions en 1869, à 106 en 1876; elle n'était plus, en 1888, que de 96 millions.

La *Normandie*, qu'on peut regarder comme le berceau de l'industrie des cotons en France, en est restée le centre le plus important ; elle comptait, en 1885, 302 établissements, 37,400 ouvriers, 2,339,000 broches et 22,750 métiers mécaniques. Les filatures et les tissages de Rouen, de Dieppe, du Havre, d'Évreux, de Bernay, de Gisors (Eure), de Falaise, les fabriques de coutils de Flers (Orne), figurent parmi nos premiers établissements.

Le groupe du *Nord*, où l'industrie s'est développée plus tard, doit surtout sa prospérité à l'abondance du combustible. Le département du Nord, avec ses grandes filatures de Lille, de Roubaix, de Tourcoing, etc., qui mettent en mouvement près de 1,300,000 broches, celui de l'Aisne, avec ses 1600 métiers mécaniques et ses 2,600 métiers à bras, en partie concentrés à Saint-Quentin, l'un des chefs-lieux de la fabrication des toiles de coton et des guipures, celui de la Somme, avec ses manufactures de velours de coton d'Amiens, celui du Pas-de-Calais, qui compte 90,000 broches, peuvent rivaliser avec l'industrie normande.

Le *groupe des Vosges* et du *Jura*, où les moteurs hydrauliques remplacent la vapeur ou lui servent d'auxiliaires, a perdu, par les traités qui nous ont enlevé l'Alsace, les puissants établissements de Mulhouse, de Colmar, de Guebwiller, de Munster ; une partie, cependant, s'est transportée sur le territoire français, et si nous sommes loin des 33,000 métiers mécaniques, des 1,500,000 broches et des 60,000 ouvriers que M. E. Dollfus relevait, en 1856, dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, des Vosges, de la Meurthe, de la Haute-Saône et du Doubs, le groupe vosgien comptait encore, en 1886, 30,000 ouvriers, près de 30,000 métiers mécaniques et 730,000 broches de filature.

Au lieu d'être agglomérés comme dans le Nord et

en Normandie, les établissements de la région vosgienne sont dispersés dans toutes les vallées et depuis la perte de Mulhouse, le groupe de l'Est ne compte plus aucun centre industriel comparable à Rouen, au Havre, à Lille, à Roubaix, les métropoles de la région du Nord et du groupe normand.

En dehors de ces trois groupes industriels, d'une importance exceptionnelle, 25 départements possèdent des établissements plus ou moins considérables ; mais les seuls qui méritent d'être mentionnés sont ceux de *Troyes* (5,000 ouvriers), presque exclusivement consacrés à la fabrication de la bonneterie ; de *Laval*, qui fabrique des toiles de coton et des tissus mélangés ; de *Roanne*, centre de la fabrication des futaines et des toiles dites de Vichy ; de *Tarare*, de *Villefranche*, qui rivalisent avec la Suisse pour la production des mousselines, des rideaux brodés, etc.

La statistique de 1885 évalue à 945 le nombre des établissements, à 102,700 celui des ouvriers, à plus de 5 millions celui des broches, à plus de 70,000 celui des métiers mécaniques, à 33,000 celui des métiers à bras (37,700 en 1881) et à 52,300 chevaux-vapeur la force des appareils hydrauliques et des machines à vapeur.

Le nombre des ouvriers, celui des broches de filature, celui des métiers mécaniques, ont diminué depuis trente ans ; il était plus considérable en 1861 qu'en 1889. Cependant, grâce aux perfectionnements apportés aux procédés de filature et de tissage, la quantité et la valeur des produits n'ont pas sensiblement baissé ; on estime qu'ils représentent un chiffre de 700 à 800 millions. L'Angleterre seule nous est supérieure, et si l'Allemagne nous égale, elle le doit surtout à l'annexion de l'Alsace.

L'importation du coton en laine oscille entre 110 et

150 millions de kilogrammes, dont les deux tiers nous viennent des États-Unis, un sixième des Indes anglaises, le reste de l'Égypte, de la Turquie, de l'Amérique du Sud, des Antilles, des entrepôts anglais, mais nous en réexportons annuellement 30 à 40 millions de kilogrammes ; c'est donc à peine s'il nous en reste une centaine de millions pour la consommation nationale.

La valeur des tissus exportés a augmenté depuis quelques années : elle n'était que de 70 millions en 1869 ; elle dépassait 88 millions en 1881, 117 en 1887 et 106 en 1888. L'importation des fils et des tissus étrangers a suivi une progression contraire : elle était de 137 millions en 1872, de 110 en 1878, de 110 en 1882 ; elle n'était plus que de 81 en 1887 et de 67 en 1888.

L'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique et la Suisse, qui étaient les principaux importateurs, ont vu, en quinze ans, leur trafic diminuer de près de moitié.

Quant à nos exportations, si elles sont restées à peu près stationnaires en Europe et aux États-Unis, elles ont augmenté dans une proportion considérable à destination de l'Amérique du Sud et surtout de nos colonies. L'Algérie seule figure pour 27 millions, le quart de la valeur totale. Nous pourrions nous créer, dans nos nouvelles possessions orientales ou africaines, une clientèle non moins importante si nous consentions à nous plier, avec la même souplesse que les manufacturiers anglais, aux goûts et aux habitudes de peuples à qui nous ne saurions imposer les nôtres.

IV

INDUSTRIE DU LIN ET DU CHANVRE.

Le travail du lin et du chanvre est une de ces vieilles industries intimement liées à la production agricole dont les origines se confondent avec celles de la civilisation gauloise. Au moyen âge, les toiles de Normandie, de Bretagne, de Picardie, de Bourgogne, moins fines que celles de Flandre, étaient recherchées pour leur solidité et leur bon marché et s'exportaient surtout en Italie, en Espagne et dans le Levant. La filature et le tissage du lin et du chanvre restèrent, jusqu'au XVIIe siècle, une industrie toute rurale : ouvriers et ouvrières étaient des cultivateurs, et le rouet de la fileuse, aussi bien que le métier à tisser, se rencontraient plus souvent dans les campagnes que dans les villes. Ce fut à l'époque de Colbert que s'établirent en Artois, en Picardie, en Champagne, dans le Poitou, les premières manufactures de toiles organisées pour lutter contre les produits des Pays-Bas espagnols et des Provinces-Unies.

Au XVIIIe siècle, la concurrence des toiles anglaises et silésiennes et la décadence de la culture du lin portèrent à notre industrie un coup dont ne suffirent pas à la relever les perfectionnements apportés par Berthollet et Lavoisier aux procédés de blanchiment des toiles. La filature mécanique, découverte en 1810 par un de nos compatriotes, Philippe de Girard, se répandit en Angleterre avant de pouvoir s'acclimater en France. Ce ne fut qu'au bout de 25 ans que les filatures de Lille et d'Essonne commencèrent à appliquer les procédés nouveaux, et, en 1849, la France n'employait pas encore plus de 250,000 broches, tandis que l'Angleterre en comptait plus de 1,400,000. Aujourd'hui,

la filature à la main a presque entièrement disparu, mais le métier à bras lutte encore contre le tissage mécanique, et les grandes manufactures n'ont pas eu raison de l'industrie rurale, condamnée, il est vrai, à succomber plus ou moins lentement dans cette lutte inégale.

Le groupe du *Nord* (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne), qui met en œuvre à lui seul, en 1885, plus de 540,000 broches sur 610,000 et de 14,000 métiers métiers mécaniques sur 18,000, a conservé la supériorité qu'il avait déjà au XVIIe et au XVIIIe siècles : Lille, Armentières, Roubaix, Cambrai, Bapaume, Valenciennes, Saint-Quentin, Amiens, Boulogne, etc., produisent à la fois les fils de lin, de chanvre et de jute, les toiles communes et les toiles fines, le linge de table et de toilette, les guipures, les velours de jute, les cordages en chanvre, les toiles et sacs d'emballage en jute, et possèdent des établissements sans rivaux sur le continent.

Le groupe *normand* (Seine-Inférieure, Calvados, Orne, Eure), sans pouvoir rivaliser avec celui du Nord, fabrique dans les districts de Lisieux, de Vimoutiers (Orne), de Bernay, ces toiles fortes, si connues sous le nom de cretonnes ; dans ceux d'Évreux et de Flers, des coutils et du linge de table, et possède, surtout dans la Seine-Inférieure, quelques grandes filatures.

Le groupe de la *Bretagne*, *du Maine et de l'Anjou* fabrique des toiles communes dans la région de Rennes, de Guingamp, de Landerneau et du Mans, des toiles à mouchoirs dans celle de Cholet (Maine-et-Loire), des coutils à Laval, des fils de lin et de chanvre, des toiles à voiles et de la corderie à Angers.

Enfin, les toiles de *Voiron* dans l'Isère, celles des *Vosges* et le linge de table du *Béarn* ont conservé une certaine réputation.

La statistique de 1885 estime le nombre des ouvriers

de fabrique à 62,000, répartis dans 435 établissements, celui des broches à 610,000, celui des métiers mécaniques à 17,800, des métiers à bras à 22,843, et la force des appareils moteurs à 20,400 chevaux-vapeur.

D'après des renseignements plus récents le nombre des broches serait tombé au-dessous de 500,000, mais, grâce à des procédés plus perfectionnés, le rendement n'aurait pas diminué. En 1859, on évaluait à plus de 430 millions la masse des toiles produites annuellement en France : il est probable, malgré la hausse des prix, que la production actuelle atteint à peine ce chiffre.

Le rendement moyen du chanvre et du lin cultivés dans notre pays est à peine d'un million de quintaux qui ne représentent que 250,000 quintaux de filasse nettoyée et 100,000 quintaux d'étoupes, quantité qui ne suffit pas à la consommation. Quant au jute, on ne le cultive pas en France et les essais tentés en Algérie n'ont donné que de très médiocres résultats. Nous importons chaque année environ 420,000 quintaux de jute (valeur en 1888, 19 millions) que nous tirons des entrepôts anglais ou des Indes; 195,000 quintaux de chanvre provenant d'Italie, de Russie, d'Allemagne et de Belgique, et 600,000 quintaux de lin (valeur totale du lin et du chanvre, 85 millions) provenant de Russie, de Belgique, des Pays-Bas et d'Allemagne : nous réexportons 125,000 quintaux dont 21,800 de jute : nos manufactures consomment donc environ 400,000 quintaux de jute et 1,150,000 quintaux de filasse ou d'étoupes de lin et de chanvre.

Notre exportation de tissus et de fils de lin, de chanvre et de jute est en décroissance : elle s'élevait à plus de 23 millions en 1869, à 42 millions en 1875, elle n'était plus que de 34 millions en 1880, de 21 en 1885 et de 18 en 1888, à destination de la Belgique et de l'Angleterre pour les fils, de l'Algérie, de la Suisse, des États-Unis (dentelles) pour les tissus.

L'importation étrangère a baissé depuis vingt ans d'un cinquième pour les fils (10 millions en 1869, 8 millions en 1888). Elle a diminué des deux tiers pour les tissus (15 millions en 1869, 5 millions en 1888), au préjudice de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Allemagne. Du reste on doit attribuer cette diminution moins aux progrès de notre industrie qu'à un phénomène d'un ordre beaucoup plus général ; l'invasion progressive du coton qui tend à remplacer le lin et à faire disparaître les qualités moyennes pour ne laisser subsister que les tissus de luxe ou les tissus communs.

Il résulte de l'étude qui précède : 1° que, comme la plupart des industries de luxe, celle de la soie a été gravement atteinte, moins encore par la concurrence étrangère que par la révolution qui a substitué les étoffes légères ou les tissus mélangés aux tissus de soie pure, de plus en plus abandonnés, à mesure que la mode se démocratise et que ses perpétuelles variations enlèvent toute importance à la solidité et à la durée des étoffes ;

2° Que l'industrie du lin a été également compromise non pas par l'introduction des tissus étrangers, mais par la rivalité des cotonnades moins chères et d'une solidité à peu près égale ;

3° Que les deux industries de la laine et du coton qui s'adressent surtout à la grande consommation et qui ont eu à soutenir contre la concurrence de l'étranger une lutte plus sérieuse, ont réussi sinon à détruire, du moins à restreindre cette concurrence sur notre marché intérieur et à maintenir ou même à augmenter la valeur de leurs exportations. Nous regagnons d'un côté une partie de ce que nous perdons de l'autre, et, sans être aussi brillante que nous pourrions le désirer, la situation générale de nos industries textiles n'a rien qui doive nous décourager.

Une dernière remarque que je me permets de signaler

à votre attention, c'est que plus de la moitié de notre production lainière, la moitié de notre production cotonnière et plus des trois quarts de notre production linière appartiennent à des pays frontières, la région du Nord et celle des Vosges, et qu'une occupation même momentanée de ces deux régions par des armées ennemies ne nous permettrait plus de suffire à notre propre consommation : c'est une considération assez grave pour qu'il en soit tenu compte en cas de guerre continentale.

SOURCES.

Statistique annuelle de la France (Ministère du commerce).

Annuaire statistique de la France (1889 et années précédentes), Ministère du commerce.

Tableau général du commerce de la France avec ses colonies et les puissances étrangères (1889 et années précédentes), Direction générale des douanes.

Paris. — Imprimerie L. Baudoin, 2, rue Christine.

PARIS — IMPRIMERIE L. BAUDOIN, 2, RUE CHRISTINE.